

Implanter un programme
de récupération et de recyclage
des **matières organiques**
dans votre organisation
en 6 étapes

Guide destiné
aux industries,
commerces et
institutions (ICI)

Le contexte

Étape 1

S'engager fermement

Étape 2

Connaître vos matières organiques à gérer

Étape 3

Établir une entente de collecte ou gérer sur place

Étape 4

Planifier la collecte à l'interne

Étape 5

Prévoir un budget

Étape 6

Évaluer vos résultats

Aide-mémoire

À qui s'adresse ce guide ?

Ce guide est conçu pour vous aider dans l'implantation de la collecte des matières organiques, que vous soyez une organisation privée ou publique. L'objectif est de vous accompagner dans vos démarches en vous informant sur les étapes à suivre et les bonnes pratiques.

Pourquoi ?

La collecte des matières organiques est appelée à prendre de l'importance dans les industries, les commerces et les institutions du Québec. Comme pour tout projet, l'implantation d'une telle collecte doit s'effectuer d'une manière structurée. En vertu de la [Stratégie de valorisation de la matière organique](#), les entreprises devront obligatoirement être desservies pour collecter le papier, le carton ainsi que les résidus alimentaires et verts en 2024.

Comment ?

Étape 1: S'engager fermement

Votre projet doit être appuyé par la direction. Il s'agit ensuite d'identifier les individus, leurs rôles et responsabilités à l'intérieur de l'organisation et de répartir les tâches.

Étape 2: Connaître vos matières organiques à gérer

Une évaluation de la nature et des quantités de vos matières organiques à gérer est ensuite nécessaire. Les proportions peuvent varier considérablement d'un secteur d'activités à l'autre, et ce guide propose des facteurs types pour faciliter les calculs.

Étape 3: Établir une entente de collecte ou gérer sur place

Les matières organiques peuvent être gérées sur place, par exemple en utilisant un composteur ou, comme il est plus souvent le cas, collectées et traitées dans un site spécialisé. Cette section aborde donc les modalités de collecte afin de prendre en considération la fréquence de collecte, les équipements acceptés et tout autre service connexe (comme le nettoyage de vos équipements ou le déemballage) pour la planification de ce nouveau service.

Étape 4: Planifier la collecte à l'interne

Une fois le choix du collecteur effectué, une série d'actions est nécessaire afin de vous préparer à la collecte : préparer le service d'entretien, faire l'acquisition des sacs (le cas échéant), bacs et équipements, aménager les lieux, planifier la formation, etc.

Étape 5: Prévoir un budget

Bien entendu, toutes ces étapes doivent être budgétées et approuvées. À ce titre, il importera de considérer les coûts additionnels engendrés par votre nouvelle collecte des matières organiques, mais aussi les économies conséquentes liées à la réduction de vos déchets.

Étape 6: Évaluer vos résultats

Vous pouvez choisir d'adhérer à des programmes de reconnaissance ou certifications environnementales afin de faire reconnaître vos efforts, comme [l'attestation ICI on recycle+](#) administrée par RECYC-QUÉBEC. Des mécanismes de rétroaction, comme l'évaluation en continu des quantités récupérées et de leur qualité, vous permettront de suivre l'évolution des performances et des comportements de tri.

Prêt à passer à l'action ? Rendez-vous à [l'aide-mémoire](#) pour suivre l'avancement de votre projet !

Le contexte

Étape 1

S'engager fermement

Étape 2

Connaître vos matières organiques à gérer

Étape 3

Établir une entente de collecte ou gérer sur place

Étape 4

Planifier la collecte à l'interne

Étape 5

Prévoir un budget

Étape 6

Évaluer vos résultats

Aide-mémoire

Liste des sigles

GES	Gaz à effet de serre
GMO	Gestion des matières organiques
GMR	Gestion des matières résiduelles
ICI	Industries, commerces, institutions
IOR +	Attestation ICI on recycle +
ISÉ	Information, sensibilisation, éducation
MELCC	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
MO	Matières organiques
MRC	Municipalité régionale de comté
OBNL	Organisme à but non lucratif
vg³	verge cube

Liste des définitions

Matières organiques

Fraction de matière vivante (matière végétale, matière animale ou microorganismes) pouvant se décomposer sous l'action de microorganismes.

Matières organiques putrescibles

Matières organiques dont le rapport entre le carbone et l'azote est inférieur à 70 (C/N < 70), ce qui lui confère un caractère rapidement biodégradable. Les résidus alimentaires (ex. : résidus de table), les résidus verts (ex. : herbes, feuilles et résidus horticoles) ainsi que la plupart des biosolides municipaux et industriels font partie de cette catégorie.

Résidu alimentaire

Matière organique résiduelle végétale ou animale issue de la préparation ou de la consommation d'aliments (pelures, restes de table, cœurs de pommes, etc.), générée par les citoyens à la maison ou au travail ou par les secteurs institutionnel, industriel et commercial (restaurants, hôtels, établissements d'enseignement, de santé, etc.).

Le contexte

Étape 1

S'engager fermement

Étape 2

Connaître vos matières organiques à gérer

Étape 3

Établir une entente de collecte ou gérer sur place

Étape 4

Planifier la collecte à l'interne

Étape 5

Prévoir un budget

Étape 6

Évaluer vos résultats

Aide-mémoire

Avant-propos

Pourquoi récupérer les matières organiques ?

La matière organique est une fraction de matière vivante (matière végétale et animale) pouvant se décomposer sous l'action de microorganismes. Ces matières organiques se déclinent principalement en résidus verts et alimentaires que produisent les industries, commerces et institutions. Les résidus alimentaires proviennent majoritairement des matières issues de la préparation d'aliments dans les industries agroalimentaires, dans les cuisines institutionnelles ou commerciales (retailles de légumes, os, noyaux, etc.) et des restes postconsommation (restants de table, de lunchs, de cabarets ou autres).

Envoyées à l'enfouissement, ces matières libèrent un puissant gaz à effet de serre (GES), le méthane. Le compostage et la biométhanisation s'avèrent être des solutions gagnantes pour leur traitement, car cela réduit les émissions de GES tout en produisant des produits riches en nutriments, c'est-à-dire du compost ou du digestat, des matières fertilisantes utiles au sol.

Mettre en œuvre un programme de gestion des matières organiques (GMO) peut comporter de nombreux avantages pour votre organisation et créer un sentiment de fierté chez vos employés, en plus de favoriser une perception positive auprès de vos partenaires, vos fournisseurs et vos clients.

Un travail collectif pour l'atteinte des objectifs

Annoncé en juillet 2020 par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), le [Plan d'action 2019-2024](#) de la [Politique québécoise de gestion des matières résiduelles](#) contient des objectifs qui concernent directement les ICI. En plus, la [Stratégie de valorisation de la matière organique](#) a également été dévoilée et vise quatre objectifs ambitieux :

- Instaurer la gestion de la matière organique sur 100 % du territoire municipal d'ici 2025;
- Gérer la matière organique dans 100 % des industries, commerces et institutions (ICI) d'ici 2025;
- Recycler ou valoriser 70 % de la matière organique visée en 2030;
- Réduire de 270 000 tonnes d'équivalent CO₂ (t éq. CO₂) par année les émissions de gaz à effet de serre (GES) en 2030.

En 2024, les entreprises devront obligatoirement être desservies pour collecter le papier, le carton ainsi que les résidus alimentaires et verts.

Des chiffres qui en disent long

Le Québec compte une trentaine de sites de traitement, privés et publics, acceptant les résidus alimentaires pour être traités soit par compostage ou par biométhanisation. Selon le [Bilan 2018 sur les matières organiques de RECYC-QUÉBEC](#), 35 % des matières organiques putrescibles du secteur municipal étaient recyclées, tandis que cette proportion atteignait 5 % dans les ICI (excluant les industries agroalimentaires et des pâtes et papiers). Les services de collecte de ces matières demeurent peu répandus à l'heure actuelle dans les ICI tels que les épiceries, les restaurants et les établissements de santé.

Le secteur de la transformation agroalimentaire est l'un des plus grands générateurs de matières organiques au Québec. Par contre, le taux de recyclage des MO des industries de la transformation agroalimentaire est d'environ 97%.

Le contexte

Étape 1

S'engager fermement

Étape 2

Connaître vos matières organiques à gérer

Étape 3

Établir une entente de collecte ou gérer sur place

Étape 4

Planifier la collecte à l'interne

Étape 5

Prévoir un budget

Étape 6

Évaluer vos résultats

Aide-mémoire



S'engager fermement

Le contexte

Étape 1

S'engager fermement

Étape 2

Connaître vos matières organiques à gérer

Étape 3

Établir une entente de collecte ou gérer sur place

Étape 4

Planifier la collecte à l'interne

Étape 5

Prévoir un budget

Étape 6

Évaluer vos résultats

Aide-mémoire

Engager la direction

Ce projet est un travail d'équipe qui nécessite la collaboration de plus d'un service dans votre organisation. C'est pourquoi il est important d'avoir l'appui des décideurs, et ce, dès le début de la démarche. L'engagement de la direction ou du siège social est nécessaire, car cela démontre à l'ensemble des employés l'importance du projet.

Pourquoi obtenir l'appui de la direction ?

- Pour officialiser votre démarche et cautionner les actions qui en découlent;
- Pour libérer le personnel nécessaire à la réalisation du projet;
- Pour revoir des contrats (entretien, élimination) ou en conclure de nouveaux;
- Pour inclure le propriétaire de l'établissement (ou son représentant) dans la démarche afin de vous assurer de son entière collaboration;
- Pour renforcer le message, les directives et les nouvelles pratiques;
- Pour faire connaître les obligations réglementaires;
- Pour faire reconnaître les efforts investis.

Bien entendu, le succès du projet dépend du degré d'engagement des parties prenantes : employés, partenaires, clients, municipalités, fournisseurs de services, etc. La motivation des personnes impliquées sera proportionnelle à leur participation et à la réussite du projet.

Bon coup

Présentez le projet en faisant ressortir les retombées pour votre entreprise, son rayonnement dans sa communauté et sa volonté d'améliorer la qualité de l'environnement, comme la réduction d'émissions de GES!



Identifier un porteur de projet

Votre porteur de projet est la personne qui sera chargée de coordonner le tout. Ce doit être un intervenant qualifié et hautement motivé ayant le pouvoir de faire participer les employés de vos différents départements : service d'alimentation, formation et encadrement, approvisionnement, entretien, opérations, etc. Bref, votre porteur de projet devra avoir la légitimité pour faire les démarches nécessaires et pour solliciter la collaboration des autres employés. Attribuez-lui un titre qui met en valeur sa responsabilité comme ambassadeur ou responsable et informez-en vos équipes à l'aide de communications de la haute direction, par exemple.

Les tâches qui seront attribuées au porteur de projet sont très variables :

- Communiquer avec vos fournisseurs de collecte afin d'obtenir des soumissions;
- Planifier et coordonner la mise en œuvre de la collecte interne;
- S'occuper de la sensibilisation et de la formation;
- Servir de personne-ressource auprès du personnel;
- Assurer les suivis nécessaires.

Le contexte

Étape 1

S'engager fermement

Étape 2

Connaître vos matières organiques à gérer

Étape 3

Établir une entente de collecte ou gérer sur place

Étape 4

Planifier la collecte à l'interne

Étape 5

Prévoir un budget

Étape 6

Évaluer vos résultats

Aide-mémoire

Le porteur de projet peut aussi être un expert à l'extérieur de votre organisation en raison d'un manque de temps ou d'expertise. Certains organismes, consultants privés et municipalités offrent de l'accompagnement personnalisé aux ICI souhaitant implanter la récupération en établissement des matières organiques (exemple : consultants, conseil régional de l'environnement, organisme de synergie, OBNL local, département de l'environnement de votre municipalité). D'autres sont spécialisés dans un ou plusieurs créneaux : caractérisation, fourniture de bacs, collecte, formation du personnel, etc. Ces services sont parfois payants.

Impliquer le personnel

Il est judicieux de désigner un employé qui sera responsable de l'entretien des équipements : enlever les matières qui seront tombées sur le sol, nettoyer les lieux, déneiger la rampe d'accès extérieure, nettoyer les bacs, remettre des sacs certifiés compostables si c'est le cas, etc. Informez l'équipe responsable de l'entretien ménager ou la firme responsable de cette tâche, le cas échéant.

Plusieurs autres employés motivés ou spécialisés peuvent être impliqués. Dans certains cas, selon la grosseur de votre organisation, la création d'un comité vert peut être avantageuse pour :

- Participer au choix des équipements et à leur emplacement;
- Faire connaître aux employés le projet, les encourager et soutenir leur participation;
- Diffuser vos résultats par le biais d'outils d'information et de sensibilisation.

Vous êtes locataire d'un bâtiment ?

Un gestionnaire d'immeuble qui appuie l'implantation de la collecte des matières organiques en offrant la collecte à ses locataires est un atout considérable. La démarche est alors grandement facilitée ! Par exemple, un restaurant ou un commerce situé dans un centre commercial offrant la collecte n'a qu'à séparer à la source les résidus alimentaires dans des contenants dédiés et à sensibiliser son personnel. Le gestionnaire du centre commercial s'occupe généralement de faire affaire avec un fournisseur pour les équipements, le transport et le traitement des matières organiques.

[Aéroports de Montréal](#) offre la collecte des matières organiques auprès d'environ 35 restaurants de l'Aéroport International Montréal-Trudeau, tout comme le [Centre Rockland](#) qui collecte les résidus alimentaires issus de la préparation des concessions et les restes de table provenant de la clientèle.

Si votre gestionnaire d'immeuble n'offre pas encore la collecte, regroupez-vous avec d'autres locataires qui soutiennent le projet avant de lui suggérer de l'implanter. Dans l'optique où les frais d'équipements et de collecte ne seront pas assumés par le gestionnaire, il faudra regarder la possibilité de partager le budget d'opération entre les locataires.

Si vous êtes un gestionnaire d'immeuble et que vous souhaitez la participation de vos locataires, sachez qu'il est possible d'inscrire l'obligation de participation à la collecte des matières organiques dans les baux de location.

Le contexte

Étape 1

S'engager fermement

Étape 2

Connaître vos matières organiques à gérer

Étape 3

Établir une entente de collecte ou gérer sur place

Étape 4

Planifier la collecte à l'interne

Étape 5

Prévoir un budget

Étape 6

Évaluer vos résultats

Aide-mémoire

Voici des conseils pour vous aider dans votre démarche en tant que locataire:

- Consultez votre bail de location ou votre devis d'entretien ménager afin de vérifier quels services sont offerts relativement aux matières résiduelles (déchets, matières recyclables, matières compostables, matières dangereuses, etc.).
- S'il y a lieu, faites connaître vos intentions aux autres locataires de l'immeuble qui pourraient être intégrés à votre démarche.
- Examinez le fonctionnement actuel du service de récupération des matières résiduelles et d'élimination des déchets.
- Programmez une rencontre avec le propriétaire de l'établissement (ou son représentant) afin de vous assurer de son entière collaboration.



Le contexte

Étape 1

S'engager fermement

Étape 2

Connaître vos matières organiques à gérer

Étape 3

Établir une entente de collecte ou gérer sur place

Étape 4

Planifier la collecte à l'interne

Étape 5

Prévoir un budget

Étape 6

Évaluer vos résultats

Aide-mémoire



Connaître
vos matières
organiques
à gérer

Le contexte

Étape 1

S'engager fermement

Étape 2

Connaître vos matières organiques à gérer

Étape 3

Établir une entente de collecte ou gérer sur place

Étape 4

Planifier la collecte à l'interne

Étape 5

Prévoir un budget

Étape 6

Évaluer vos résultats

Aide-mémoire

Identifier et mesurer vos matières organiques

Identifier les types de matières organiques et évaluer les quantités générées permettent de choisir des équipements adaptés et de sélectionner les fréquences de collecte appropriées sans surévaluer les besoins et dépasser les budgets.

Globalement, les matières organiques incluent les résidus alimentaires, qu'ils soient d'origine animale ou végétale, les fibres souillées (papier ou carton) et les résidus verts. Ces matières se déclinent en plusieurs types et peuvent se retrouver à différents endroits dans l'établissement. Le type de gestion doit être adapté aux particularités des matières, au besoin.

Matières organiques que vous pourriez générer :

- Résidus de préparation d'aliments
- Résidus alimentaires postconsommation (restes d'assiette)
- Viandes/poissons (crus ou cuits) et résidus marins
- Os et arêtes
- Produits de boulangerie
- Produits laitiers non liquides
- Fibres sanitaires (serviettes à mains, mouchoirs)
- Cartons souillés
- Résidus verts (plantes, feuilles, gazon)
- Conteneurs d'emballages compostables

Conseil de pro

Avant d'entreprendre une démarche de GMO, il est recommandé d'entamer une réflexion sur la réduction de vos [pertes alimentaires](#) et la possibilité d'effectuer des dons. Cet exercice pourrait vous permettre de réduire vos coûts et nécessiter moins d'équipements de collecte.



Trois questions à vous poser pour vous aider à bien identifier vos matières organiques :

1 - Le lieu À quels endroits les matières organiques sont-elles générées ? (ex. : plonge, cuisine, service, salle à manger, salles de bain, etc.).

Tentez d'additionner l'ensemble des matières générées à chaque endroit qui mérite d'être desservi.

2 - Les collectes actuelles Dans quelles filières les matières sont-elles dirigées actuellement ? (ex. : déchets, recyclage, dons alimentaires, collecte des huiles et graisses, etc.).

Ce ne sont pas toutes les matières organiques qui iront dans la nouvelle collecte. Par exemple, certains aliments pourraient faire l'objet de dons alimentaires.

3 - Les périodes de génération À quel moment durant la semaine, le mois ou l'année les matières sont-elles générées ?

La production de matières organiques peut fluctuer selon la période. Par exemple, les restaurants ont davantage de clients la fin de semaine, tandis que l'achalandage des établissements scolaires a lieu durant les jours de semaine. Il faut aussi prendre en considération les variations prévisibles du nombre d'employés, du nombre de clients, du nombre de lits ou les fluctuations saisonnières.

Le contexte

Étape 1

S'engager fermement

Étape 2

Connaître vos matières organiques à gérer

Étape 3

Établir une entente de collecte ou gérer sur place

Étape 4

Planifier la collecte à l'interne

Étape 5

Prévoir un budget

Étape 6

Évaluer vos résultats

Aide-mémoire

Mesurer

Le choix d'une méthode pour mesurer est fonction du temps, du budget et de la précision souhaitée.

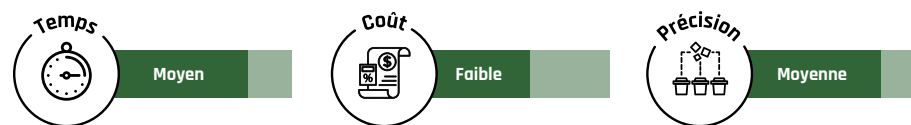
Le saviez-vous ?

Le [Fonds Écoleader](#), une initiative du gouvernement du Québec, peut offrir une aide financière aux entreprises qui souhaitent engager des experts, afin de les aider à mettre en place des pratiques écoresponsables ou à se préparer à l'acquisition de technologies propres.

Chaque méthode est accompagnée d'indicateurs de temps, de coût et de précision de l'exercice afin de vous orienter dans votre choix.

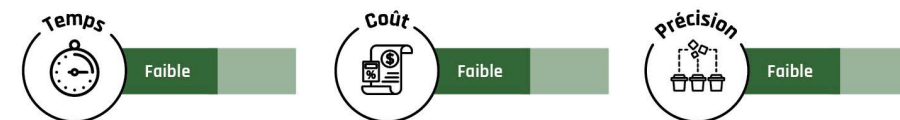
Optez pour l'une des trois méthodes suivantes :

1. Estimation sommaire



Faites un examen visuel des déchets afin d'évaluer approximativement le volume qu'y occupent les matières organiques. Certains vident simplement sur une surface plane couverte d'une bâche le contenu des ordures. Tentez d'évaluer à l'œil le pourcentage volumique qu'occupent les matières organiques dans vos déchets. Sachant la capacité de votre conteneur ou de vos bacs, vous aurez une meilleure idée de la dimension des équipements nécessaires pour collecter cette fraction de matière.

2. Estimation basée sur des études antérieures



Cette méthode est la plus simple pour évaluer le gisement potentiel. Le tableau ci-dessous présente les proportions moyennes de matières organiques contenues dans les déchets de différents secteurs d'activités au Québec.

Secteur d'activité	% de MO par volume de déchets
Épiceries et marchés de fruits et légumes	70 %
Services d'hébergement	11 %
Services de restauration	39 %
Administration privée et services professionnels	28 %
Services d'enseignement	32 %
Hôpitaux	39 %
Administration publique	45 %

Sources : [Caractérisation des matières résiduelles du sous-secteur commercial au Québec](#) et [Portrait de la GMR dans le sous-secteur institutionnel au Québec](#) et données fournies par Chamard stratégies environnementales.

Certains secteurs génèrent des quantités très variables de matières organiques. Il est alors préférable de procéder aux méthodes 1 ou 3 pour ceux-ci.

Le contexte

Étape 1

S'engager fermement

Étape 2

Connaître vos matières organiques à gérer

Étape 3

Établir une entente de collecte ou gérer sur place

Étape 4

Planifier la collecte à l'interne

Étape 5

Prévoir un budget

Étape 6

Évaluer vos résultats

Aide-mémoire

Exemple de cas - Estimation basée sur des études antérieures

Secteur d'activité: services de restauration

Équipement pour les déchets: conteneur de 8 vg³

Fréquence de collecte: une collecte par semaine

Selon les estimations du tableau ci-dessus, 39 % du volume des déchets du restaurant sont des matières organiques.

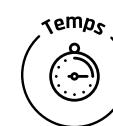
Estimation basée sur la proportion de matières organiques dans les déchets:

$$39\% \times 8 \text{ vg}^3 = 3,12 \text{ vg}^3$$

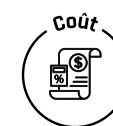
Pour commencer, le restaurant pourrait être muni d'un conteneur de 2 vg³ pour collecter ses matières organiques sur une base hebdomadaire quitte à augmenter plus tard sa fréquence de collecte ou la capacité de son équipement.



3. Estimation basée sur une caractérisation des matières résiduelles



Moyen ou élevé



Moyen



Élevée

La caractérisation permet d'obtenir un portrait précis à un moment donné dans l'année, à moins qu'elle ne soit effectuée sur la base d'échantillons recueillis dans le temps. Elle assure un bilan détaillé des quantités de matières générées selon les secteurs d'activités, selon le cas. Il est possible de la faire soi-même ou encore d'embaucher une firme spécialisée où chaque bac sera pesé minutieusement et un exercice de tri aura lieu. Dans ce cas, le rapport pourrait faire état de recommandations sur le nombre, la localisation et la dimension des équipements de collecte. Bien que la caractérisation représente la méthode la plus précise pour obtenir les quantités générées, il n'est pas nécessaire d'y avoir recours pour dimensionner correctement les équipements potentiels. L'estimation basée sur des études antérieures pourrait suffire. Les données d'une caractérisation pourraient toutefois être très pertinentes notamment pour identifier des pistes afin de réduire les pertes alimentaires et réduire les coûts.

Le [Guide pour une caractérisation efficace des matières résiduelles](#) réalisé par le Groupe de travail sur la gestion des matières résiduelles de BOMA Québec est un outil intéressant à consulter pour les entreprises désirant entreprendre une activité de caractérisation.

Le contexte

Étape 1

S'engager fermement

Étape 2

Connaître vos matières organiques à gérer

Étape 3

Établir une entente de collecte ou gérer sur place

Étape 4

Planifier la collecte à l'interne

Étape 5

Prévoir un budget

Étape 6

Évaluer vos résultats

Aide-mémoire

Définir des objectifs

Maintenant que vous connaissez les matières qui seront visées par votre programme de GMO, l'idéal est de vous fixer des objectifs mesurables. Par exemple :

- Récupérer xx% de la matière organique générée à l'an y;
- Réduire le poids des déchets de xx kg d'ici à l'année y;
- Optimiser ou conserver la qualité des matières récupérées en visant un taux de matières indésirables (rejets) de x% ou moins.

Si vous choisissez de mesurer plusieurs objectifs, ceux-ci peuvent viser l'ensemble du programme ou seulement une partie (ex. : réduire de moitié les résidus organiques issus des restes de repas de la cafétéria). Les objectifs que vous vous fixez vont influencer les données qui seront nécessaires pour les mesurer. En intégrant dès le départ la mesure d'indicateurs correspondants, vous pourrez suivre de près l'évolution de la performance de votre programme de GMO. L'important est que vous puissiez mettre en place des indicateurs pour mesurer le point de départ de vos objectifs et valider si vous les atteignez. L'annonce d'objectifs rendra votre démarche plus crédible aux yeux des employés et de la direction en plus de servir d'outil pour communiquer auprès des parties prenantes et stimuler leur motivation.



Le contexte

Étape 1

S'engager fermement

Étape 2

Connaître vos matières organiques à gérer

Étape 3

Établir une entente de collecte ou gérer sur place

Étape 4

Planifier la collecte à l'interne

Étape 5

Prévoir un budget

Étape 6

Évaluer vos résultats

Aide-mémoire



Établir une entente de collecte ou gérer sur place

Joindre une collecte municipale ou établir
une entente de collecte avec un fournisseur
de services

Gérer sur place à l'aide d'un composteur

Le contexte

Étape 1

S'engager fermement

Étape 2

Connaître vos matières organiques à gérer

Étape 3

Établir une entente de collecte ou gérer sur place

Étape 4

Planifier la collecte à l'interne

Étape 5

Prévoir un budget

Étape 6

Évaluer vos résultats

Aide-mémoire

Établir une entente de collecte

Joindre une collecte municipale

Commencez par vérifier auprès de votre municipalité si une collecte des matières organiques est offerte et, si oui, quelles en sont les modalités (fréquence de collecte, matières acceptées, contenants acceptés et nombre maximum, utilisation permise de sacs certifiés compostables, coûts, règlements particuliers, etc.).

Vous ne savez pas si votre municipalité offre la collecte des matières organiques aux entreprises comme la vôtre? Contactez-la! Ce service municipal est appelé à se développer au cours des prochaines années. Toutefois, il se peut que votre municipalité offre la collecte seulement à un certain type d'ICI, comme ceux qui génèrent des quantités et types de MO semblables à celles produites par le secteur résidentiel.

Établir une entente de collecte avec un fournisseur de services

Si le service offert par votre municipalité ne répond pas à vos besoins, envisagez d'octroyer un contrat de récupération à un fournisseur de services de collecte. Ces services incluent généralement la collecte, le transport ainsi que le traitement. Un tel contrat peut même parfois inclure les contenants, l'échange de contenants pleins par des contenants vides et propres, le nettoyage de ceux-ci, la pesée, la flexibilité dans la fréquence et les horaires de collecte, la formation, l'affichage, etc. Normalement, il appartient au fournisseur de collecte de trouver un site de traitement.

Communiquez avec plusieurs fournisseurs afin de déterminer lequel répond le mieux à vos exigences. Votre fournisseur actuel pour les collectes de déchets ou de recyclage offre possiblement des services de collecte des matières organiques; vous pourriez réaliser des économies d'échelle. Consultez notre [Répertoire des fournisseurs offrant un service de gestion intégré des matières organiques alimentaires des petites et moyennes entreprises](#) afin de trouver un fournisseur dans votre région.

Faire affaire directement avec un site de traitement

Sachez que dans certains cas, et si le volume le justifie, vous pourriez faire affaire directement avec un ou plusieurs lieux de compostage ou de biométhanisation de votre région. Informez-vous sur les options de collecte et de transport, ainsi que sur le traitement des matières offert.

Avant de faire affaire avec un lieu de compostage ou de biométhanisation, assurez-vous qu'il est bien autorisé à recevoir le type de matières organiques que vous générez. Pour cela, il doit détenir une autorisation environnementale du MELCC l'autorisant à recevoir des matières organiques provenant des ICI.

Demander des soumissions

Avant de demander des soumissions auprès de fournisseurs de collecte, ayez en main toutes les informations relatives à vos matières organiques à gérer (type, quantités, etc.). Référez-vous à [l'étape 2](#) pour identifier ces informations. Ci-dessous se trouvent des questions pertinentes à se poser au préalable.

Une collecte à quelle fréquence ?

Aurez-vous besoin d'une collecte bihebdomadaire, hebdomadaire, bimensuelle, sur appel, ou une combinaison de celles-ci? Votre besoin peut varier selon vos quantités, votre localisation, la dimension de vos équipements, la saison et le type d'établissement. Par exemple, si vos matières sont entreposées à l'extérieur, les drosophiles (mouches à fruits) pourraient s'y développer, la vermine y être attirée, en plus d'être exposées aux aléas de la nature. C'est pourquoi certains préfèrent des levées plus fréquentes ou l'entreposage des contenants dans une pièce réfrigérée et des levées plus espacées. Parfois, les fréquences de collecte sont fixes et dictées selon les routes de collecte des fournisseurs de services.

Le contexte

Étape 1

S'engager fermement

Étape 2

Connaître vos matières organiques à gérer

Étape 3

Établir une entente de collecte ou gérer sur place

Étape 4

Planifier la collecte à l'interne

Étape 5

Prévoir un budget

Étape 6

Évaluer vos résultats

Aide-mémoire

Louer ou acheter les équipements de collecte ?

Est-ce que le fournisseur de services de collecte offre la location ou la vente d'équipements ? Si ce n'est pas le cas, vous devrez faire appel à un fournisseur d'équipements. Il existe plusieurs types d'équipements pour collecter vos matières organiques : les conteneurs (2, 3 ou 4 vg³), les bacs roulants (240 L ou 360 L) et les conteneurs semi-enfouis. Les coûts de collecte varient en fonction des équipements sélectionnés. Informez-vous de la garantie couvrant ceux-ci, des frais de réparation et de tous autres frais supplémentaires.

Vous manquez d'espace pour l'entreposage des bacs roulants ? Considérez l'aménagement d'une chute qui permet d'acheminer directement les matières organiques à partir de l'intérieur du bâtiment vers un conteneur extérieur ou encore, envisagez l'installation de conteneurs semi-enfouis. Un capteur du niveau de remplissage peut être installé sur l'équipement pour signaler au propriétaire et au collecteur lorsque la collecte est nécessaire.

Le fournisseur offre-t-il des services supplémentaires dans son forfait annuel ou à la carte ?

Des services de nettoyage de bacs, de remplacement de bacs pleins par des bacs vides et propres ou de déemballage peuvent souvent être offerts selon le fournisseur. Considérez que ces services sont généralement payants et qu'ils feront augmenter vos factures. Ils peuvent cependant vous faire économiser du temps de travail de vos employés.

Un mécanisme de rétroaction est-il offert ?

Le fournisseur de services ou le site de traitement peut s'engager à peser les matières collectées, à prendre des photos lorsqu'il observe un problème concernant le tri des matières (ex. : présence de contaminants comme des emballages de plastique), à effectuer un suivi avec vous pour résoudre des problèmes et à produire des rapports mensuels. C'est une bonne pratique pour améliorer les performances de votre programme et réduire la contamination ou éviter le refus d'un chargement. De plus, ces statistiques sur votre système de gestion pourraient s'avérer très utiles dans le cadre d'un concours, d'une certification ou tout simplement pour évaluer votre programme de GMO.

Devez-vous lancer un appel d'offres ?

Si vous devez procéder par appel d'offres pour sélectionner un fournisseur de collecte, référez-vous au document suivant : [Meilleures pratiques d'appels d'offres pour la collecte et le traitement des résidus verts et alimentaires](#). Ce document présente des recommandations de clauses à intégrer, à considérer ou à éviter dans le cadre de devis d'appels d'offres d'ICI pour la collecte, le transport et le traitement de matières organiques. Voici quelques suggestions :

- Prévoir un ajustement annuel des prix;
- Ajuster les prix par tranche de tonnage;
- Présenter un prix ventilé (frais de collecte, frais de traitement, frais de déemballage, surcharge de carburant, etc.);
- Demander la remise de rapports mensuels;
- Préciser les matières acceptées et refusées (incluant sacs et vaisselle compostables).

Le contexte

Étape 1

S'engager fermement

Étape 2

Connaître vos matières organiques à gérer

Étape 3

Établir une entente de collecte ou gérer sur place

Étape 4

Planifier la collecte à l'interne

Étape 5

Prévoir un budget

Étape 6

Évaluer vos résultats

Aide-mémoire

Utilisation des sacs de plastique compostables certifiés

L'utilisation de sacs de plastique compostables certifiés permet de réduire le temps de nettoyage des équipements et facilite la manipulation des résidus. Toutefois, ces sacs coûtent plus cher que des sacs en plastique traditionnels et pourraient faire augmenter votre facture de collecte et traitement de vos résidus tout en ayant un impact environnemental non négligeable. Questionnez-vous sur votre besoin réel d'utiliser des sacs et évaluez l'espace dont vous disposez pour nettoyer les équipements de collecte (drain au sol, sortie d'eau chaude, etc.). N'hésitez pas à discuter avec le fournisseur de collecte pour trouver une solution de rechange à l'utilisation des sacs de plastique, comme un service de nettoyage de bacs ou l'utilisation de sacs de papier.

Mise en garde

Certains lieux de compostage au Québec ne sont pas autorisés à traiter des résidus alimentaires en sacs de plastique ni même en sacs de plastique compostables certifiés. Pour le savoir, consultez l'information des sites de votre région à partir de la [Carte des lieux de traitement des matières organiques](#).

Contenants et vaisselle compostables

Il est important de savoir que les emballages, contenants et vaisselle de plastique compostables ne sont pas compatibles avec le recyclage des plastiques traditionnels de la collecte sélective et ne doivent donc pas être placés dans les bacs de récupération. De plus, ils sont parfois refusés aux sites de compostage et biométhanisation pour différentes raisons.

Privilégiez la [vaisselle réutilisable](#). Sinon, avant d'acheter de la vaisselle ou contenants dits compostables :

- Assurez-vous que les produits compostables ont obtenu une certification reconnue par une tierce partie, comme le [Bureau de normalisation du Québec](#) (BNQ) ou autre certification reconnue.
- Vérifiez si le site de traitement est en mesure de recycler les contenants et emballages certifiés compostables.



Le contexte

Étape 1

S'engager fermement

Étape 2

Connaître vos matières organiques à gérer

Étape 3

Établir une entente de collecte ou gérer sur place

Étape 4

Planifier la collecte à l'interne

Étape 5

Prévoir un budget

Étape 6

Évaluer vos résultats

Aide-mémoire

Déemballer les aliments

Il existe des technologies de déemballage pour extraire la matière organique des produits alimentaires périmés emballés. À la manière d'un presse-ail, les technologies de déemballage appelées « extrudeuses » permettent de gagner du temps et d'éviter des manipulations en séparant une pâte (constituée des aliments pressés) des retailles d'emballages. Plusieurs épiceries font affaire avec des fournisseurs offrant ce service, ce qui leur permet d'augmenter leurs taux de récupération et de diminuer les nuisances associées à l'entreposage des aliments sans emballage dans les contenants à l'extérieur. Vérifiez auprès de votre collecteur ou site de traitement s'il offre un service de déemballage.

Le [Rapport sur les technologies de déemballage des produits alimentaires périmés](#) présente une description générale du procédé ainsi que sept fiches techniques qui portent sur chacune des technologies retenues. Il existe plusieurs autres technologies sur le marché, nous vous invitons à faire des recherches dans des répertoires de produits spécialisés ou à vous renseigner auprès de consultants dans le domaine.



Le contexte

Étape 1

S'engager fermement

Étape 2

Connaître vos matières organiques à gérer

Étape 3

Établir une entente de collecte ou gérer sur place

Étape 4

Planifier la collecte à l'interne

Étape 5

Prévoir un budget

Étape 6

Évaluer vos résultats

Aide-mémoire

Gérer sur place

Composter les matières organiques sur place permet de récolter le produit fini qu'est le compost et de l'utiliser sur votre site ou encore de le distribuer à vos employés. Il existe différents équipements pour le compostage sur site. Le choix de cet équipement dépend surtout de vos quantités générées, de l'espace disponible et du temps requis pour le processus de compostage.

Si vous choisissez cette approche, assurez-vous d'abord d'avoir les ressources humaines et financières nécessaires. En effet, le traitement sur site nécessite l'achat d'un équipement de traitement en plus des équipements de collecte, puis requiert beaucoup de rigueur pour son opération et la gestion des composts produits. En général, une formation sur l'opération d'un système de compostage sera nécessaire et pourra être demandée au fournisseur du composteur ou à un consultant. Cette formation devra entre autres comprendre la formation du personnel, le suivi des paramètres de compostage et la gestion des composts à la sortie du système.

Composteurs individuels et communautaires

Ces composteurs permettent de gérer de petites quantités de matières organiques, à la manière des composteurs domestiques. En avoir plus d'un permet d'augmenter la capacité de traitement et de traiter les matières en lots, mais ces composteurs ne permettent toutefois pas de gérer les matières organiques d'origine animale et les restants de tables (qui peuvent contenir produits laitiers, œufs, viande, etc.). Lorsqu'ils sont dits communautaires, les composteurs sont généralement partagés entre plusieurs générateurs qui s'occupent de l'entretien du site et qui partagent le compost produit.



Crédit photo : Chamard stratégies environnementales

Le contexte

Étape 1

S'engager fermement

Étape 2

Connaître vos matières organiques à gérer

Étape 3

Établir une entente de collecte ou gérer sur place

Étape 4

Planifier la collecte à l'interne

Étape 5

Prévoir un budget

Étape 6

Évaluer vos résultats

Aide-mémoire

Composteur thermophile

Cette technologie de traitement implique une augmentation de la température (phase thermophile) due à l'activité des microorganismes qui vont transformer les matières en compost. Un composteur thermophile permet de gérer de plus grandes quantités de matières organiques que des composteurs domestiques à l'intérieur d'un court laps de temps, en plus de permettre la gestion des résidus d'origine animale et les restes de table.

Il est important de noter que les composts produits par cette technologie ne sont généralement pas prêts à l'usage directement à la sortie du système de compostage, à moins d'en diminuer de beaucoup la capacité de traitement. Il faut donc prévoir un espace sur le site ou à proximité pour la maturation du compost. Consultez les fiches techniques des équipements de compostage semi-industriels sur [notre page Web](#).



Bons coups

Dans votre processus de réflexion pour l'implantation d'un composteur, assurez-vous de prendre en compte les conditions suivantes :

- Vérifiez si les matières générées sont compatibles avec le composteur convoité;
- Désignez une ressource pour opérer et entretenir le site et un remplaçant en cas de besoin;
- Prévoyez un apport en carbone à mélanger avec vos matières si ce sont majoritairement des résidus alimentaires. Ces apports peuvent être du papier essuie-mains provenant des salles de bain, des granules, des copeaux de bois ou du carton déchiqueté (bien qu'il soit préférable sur le plan environnemental de les recycler). Il est difficile de trouver des apports en carbone suffisants dans certaines régions. Tentez de voir si vous pourriez en trouver auprès d'autres entreprises, comme des ateliers d'ébénisterie.
- Planifiez les équipements et aménagements connexes appropriés (lève-bacs, broyeur, tamis, biofiltre pour le traitement des odeurs, prises électriques, accès à l'eau, etc.).
- Choisissez avec soin la localisation des équipements y compris ceux pour l'entreposage temporaire des matières organiques collectées, ainsi que pour la maturation et l'affinage du compost (si applicables). Une dalle de béton, une toiture ouverte ou un bâtiment fermé sont parfois recommandés pour le composteur.

Consultez le [Guide technique pour le compostage sur site en ICI](#) afin d'en connaître plus sur cette approche et sur les bonnes pratiques à implanter.

Le contexte

Étape 1

S'engager fermement

Étape 2

Connaître vos matières organiques à gérer

Étape 3

Établir une entente de collecte ou gérer sur place

Étape 4

Planifier la collecte à l'interne

Étape 5

Prévoir un budget

Étape 6

Évaluer vos résultats

Aide-mémoire

Le saviez-vous ?

Si vous souhaitez utiliser des sacs de plastique compostables certifiés dans le cadre d'un projet d'équipement thermophile de compostage fermé d'un volume égal ou inférieur à 50 mètres cubes, sachez que plusieurs critères sont à respecter dont :

- **L'utilisation des sacs :** un sac de plastique compostable certifié peut servir de recouvrement intérieur (doublure ou *liner*) d'un bac roulant, pourvu que le sac ne soit jamais fermé et que son contenu soit transféré quotidiennement (moins de 18 heures);
- **La localisation du composteur :** le composteur doit être localisé à l'intérieur du bâtiment principal;
- **L'entreposage des matières :** les matières doivent être entreposées à l'intérieur des bacs roulants fermés d'une capacité inférieure ou égale à 360 L.

Référence : [Lignes directrices pour l'encadrement des activités de compostage](#).

Faire de la biométhanisation sur place

La biométhanisation (ou digestion anaérobie) est un processus biologique naturel de décomposition de la matière organique par des microorganismes (bactéries) qui s'activent dans des conditions anaérobiques (sans oxygène). La digestion de la matière organique génère à la fois du biogaz, une énergie renouvelable riche en méthane, et du digestat, un résidu riche en éléments fertilisants. La biométhanisation est une technologie plus dispendieuse que le compostage et nécessite habituellement d'importantes quantités pour justifier les investissements. Cette approche est généralement envisagée dans le cas d'entreprises de transformation alimentaire.

Sachez qu'au Québec, le traitement des résidus organiques par biométhanisation ou compostage exige une autorisation environnementale du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC). Pour découvrir les exigences fixées par le ministère, consultez les documents : [Lignes directrices pour l'encadrement des activités de biométhanisation](#) et sa [fiche d'information](#) et les [Lignes directrices pour l'encadrement des activités de compostage](#) et sa [fiche d'information](#).

Le contexte

Étape 1

S'engager fermement

Étape 2

Connaître vos matières organiques à gérer

Étape 3

Établir une entente de collecte ou gérer sur place

Étape 4

Planifier la collecte à l'interne

Étape 5

Prévoir un budget

Étape 6

Évaluer vos résultats

Aide-mémoire



Planifier la collecte à l'interne

Le contexte

Étape 1

S'engager fermement

Étape 2

Connaître vos matières organiques à gérer

Étape 3

Établir une entente de collecte ou gérer sur place

Étape 4

Planifier la collecte à l'interne

Étape 5

Prévoir un budget

Étape 6

Évaluer vos résultats

Aide-mémoire

Aménager les contenants intérieurs

Un contenant de résidus alimentaires est nécessairement plus lourd qu'une poubelle de déchets, ce qui peut représenter un enjeu de sécurité. Assurez-vous que vos contenants ne sont pas trop volumineux afin d'éviter de possibles blessures et bris lors de leur manutention et transport. Choisissez des contenants et bacs robustes, équipés de poignées et de roues au besoin. Il existe des équipements qui peuvent faciliter la manutention des contenants, comme un lève-bac.

Soyez prudent lors de la manutention d'un bac roulant. Une fois plein de matières organiques, un bac de 240 L peut peser jusqu'à 100 kg!



Un lève-bac mécanisé en épicerie
(Photo : Sobey's)

Certaines épiceries utilisent des bacs roulants de 240 L à l'intérieur et les déversent dans des conteneurs extérieurs de plus grande capacité à l'aide d'un lève-bac. Consultez une [étude de cas sur la récupération des matières organiques en épicerie](#).

Placer les contenants à des endroits stratégiques

Identifiez les endroits stratégiques pour trier les matières organiques, près d'où elles sont générées. Par exemple, dans un restaurant avec service aux tables, les matières peuvent être triées à la station de préparation des aliments et à la plonge; il serait donc pertinent de mettre un ou deux contenants près de l'évier ou du lave-vaisselle.

Placez les équipements à proximité des stations de travail de vos employés pour réduire leurs déplacements et favoriser leur participation.

Si vos équipements pour la collecte avec le fournisseur sont loin des lieux de génération, vous pourriez équiper chaque département de petits contenants (bols, chaudières, contenants de 7 ou 10 L), de bacs bruns ou de chariots roulants. Ces contenants devront ensuite être transvidés de façon régulière dans les équipements de collectes. Cela occasionne des déplacements, mais libère de l'espace d'entreposage dans les départements.

Voici quelques trucs :

- Placez une poubelle à ordures à côté de vos contenants de récupération pour éviter que des déchets s'y retrouvent. Le contenant de récupération doit toutefois être placé en évidence.
- Évaluez la possibilité d'avoir des îlots multimatières (récupération, compostage et déchets ultimes) pouvant être installés dans les aires de travail ouvertes, les salons, salles de café et autres lieux clés de l'immeuble.
- Économisez des sous et reconvertissez des poubelles déjà existantes en contenants de récupération des matières organiques.
- Identifiez clairement à l'aide d'affichettes ou de pictogrammes les matières acceptées et refusées, comme ceux que l'on retrouve sur notre [site Web](#) de RECYC-QUÉBEC.

Le contexte

Étape 1

S'engager fermement

Étape 2

Connaître vos matières organiques à gérer

Étape 3

Établir une entente de collecte ou gérer sur place

Étape 4

Planifier la collecte à l'interne

Étape 5

Prévoir un budget

Étape 6

Évaluer vos résultats

Aide-mémoire

Réduire les matières indésirables

Facilitez le tri des matières organiques pour vos employés en réduisant ou retirant les items qui pourraient affecter la qualité de vos résidus récupérés. Par exemple, un restaurant pourrait trouver des solutions de rechange aux godets de lait, vaisselle en styromousse et pailles en les remplaçant par des pichets de lait réutilisables, de la vaisselle en céramique lavable et des pailles réutilisables. En remplaçant des articles jetables par des produits réutilisables, vous réduirez le taux de contamination et favoriserez la bonne collaboration des employés.

Prévoir l'entretien des contenants

Si un service de nettoyage des contenants n'est pas offert par votre fournisseur ou que vous ne souhaitez pas vous en prévaloir, planifiez l'aménagement d'un espace pour nettoyer les contenants pour la collecte interne et les bacs bruns (le cas échéant). Assurez-vous que cet espace soit muni d'un drain au sol et idéalement d'un accès à l'eau chaude. Notez que l'utilisation de sacs, quels que soient leurs types, pourrait diminuer les tâches relatives au nettoyage.

Le saviez-vous ?

Il existe au Québec des exigences de salubrité à respecter pour l'entreposage et la disposition des déchets (MAPAQ) dans le secteur de l'alimentation qui visent particulièrement les viandes non comestibles et les produits marins. Ce sont les mêmes exigences pour les autres MO. Consultez le [Guide des bonnes pratiques d'hygiène et de salubrité alimentaires](#) pour en savoir davantage.

Informé, sensibiliser et éduquer

Il est incontournable de consulter et de faire participer le personnel dont le travail pourrait être modifié, et ce, dès la planification. C'est le cas de ceux qui connaissent bien les enjeux liés à l'entretien ménager, la gestion du bâtiment, l'entreposage, le nettoyage et les horaires de collectes. Mettez leur expérience terrain à profit. Dans le cas des employés syndiqués, il est important de faire des vérifications de leurs contrats de travail et d'officialiser les modifications de tâches.

Organisez des séances d'information pour expliquer la raison d'être du projet, le cheminement des matières de A à Z, les objectifs visés et les nouveaux réflexes que devront développer vos employés. Certains employés pourraient être réticents au projet pour des raisons de salubrité ou par les défis que présentera ce changement dans leurs habitudes. Leurs craintes doivent être entendues et prises en compte dans l'implantation du projet. Ainsi, vous pourrez par la suite les rassurer et leur démontrer de quelles façons vous avez adapté la collecte pour répondre à leurs inquiétudes. Le porteur de projet pourrait être la ressource assurant les communications avec la direction.

Bon coup

En faisant participer les employés en amont de l'implantation de la collecte et en expliquant les raisons qui motivent ce changement dans les façons de faire, ceux-ci seront plus enclins à modifier leurs habitudes.

Le contexte

Étape 1

S'engager fermement

Étape 2

Connaître vos matières organiques à gérer

Étape 3

Établir une entente de collecte ou gérer sur place

Étape 4

Planifier la collecte à l'interne

Étape 5

Prévoir un budget

Étape 6

Évaluer vos résultats

Aide-mémoire

Rassurer les employés

Ne soyez pas surpris des résultats du tri des matières des premières collectes; il y aura très probablement des matières indésirables. Malgré les petits défis qui risquent de survenir, misez sur la communication avec vos employés en continuant de les sensibiliser au tri adéquat des matières. Valorisez ceux et celles qui ont des idées créatives.

Dans le tableau ci-contre, vous trouverez des exemples de craintes et des pistes de solutions afin de rassurer vos employés.

Exemples de craintes	Raisons qui pourraient justifier les craintes	Pistes de solution
Les bacs ne conviennent pas.	<ul style="list-style-type: none">• Ils sont trop lourds.• Ils sont trop petits.• Ils sont dépourvus d'un couvercle ou de roues.	<ul style="list-style-type: none">• Indiquer une limite de remplissage sur les bacs trop lourds.• Utiliser des bacs déjà existants plus volumineux.• Acheter de nouveaux bacs ou les pièces manquantes.
Il est dangereux de sortir les bacs.	<ul style="list-style-type: none">• L'absence d'une rampe d'accès rend le transport des bacs dangereux.• Le chemin à emprunter pour sortir les bacs est exigü.• Les bacs sont dépourvus de roues.• Le lieu de dépôt est trop loin.	<ul style="list-style-type: none">• Déterminer un chemin d'accès sécuritaire à emprunter.• Entreposer les bacs dans un endroit facile d'accès.• Faciliter le transport des bacs par la pose de roues et par l'achat d'un lève-bac.• Installer une chute à matières organiques.• Rénover le lieu d'entreposage, au besoin.

Exemples de craintes

Raisons qui pourraient justifier les craintes

Pistes de solution

Je ne sais pas quoi trier.

- Les employés manquent d'informations sur la nouvelle collecte.
- Les matières acceptées/refusées ne sont pas les mêmes qu'à la maison.

- Informer vos employés par une formation ou un accompagnement personnalisés, par des dépliants explicatifs, un courriel résumant la nouvelle collecte, des affiches informatives et la désignation d'une personne responsable pour répondre aux questions.
- Afficher des pictogrammes sur les bacs et aux endroits clés.

Il est inutile de trier, tout ira aux déchets de toute façon.

- Les employés ont une perte de confiance envers la nouvelle collecte.
- Les employés manquent d'information sur ce que deviendront les matières collectées.

- Rassurer les employés sur l'utilité de la collecte.
- Démontrer les bénéfices à l'aide de statistiques.
- Expliquer ce que deviennent les MO une fois collectées (compostage, biométhanisation) et de quelle façon elles seront utilisées (en agriculture, en terreau pour le jardinage, etc.).

Il n'y a pas de place pour ajouter des équipements supplémentaires.

- Les équipements nécessitent une réorganisation.
- Des rénovations mineures sont de mises.
- Le manque d'espace est dû au nombre trop important de poubelles.

- Réorganiser les contenants de toutes les collectes en retirant ceux qui sont inutiles ou en réduisant leur volume.
- Rénover au besoin, ajouter une salle réfrigérée pour l'entreposage des bacs.

La collecte des matières organiques entraînera de mauvaises odeurs et attirera les insectes et la vermine.

- Les employés craignent de se retrouver avec des tâches supplémentaires de nettoyage.
- La crainte des mauvaises odeurs peut affecter la participation des employés à la collecte.

- Offrir des trucs et conseils sur des façons d'éviter les odeurs (ex.: faire des couches de matières avec du papier journal, nettoyer fréquemment les équipements, ne pas exposer les bacs à de grandes chaleurs, etc.).
- Collecter les matières organiques en sacs.
- Désigner une personne responsable de nettoyer les contenants de façon régulière dans une aire dédiée à cette fin.

Le contexte

Étape 1

S'engager fermement

Étape 2

Connaître vos matières organiques à gérer

Étape 3

Établir une entente de collecte ou gérer sur place

Étape 4

Planifier la collecte à l'interne

Étape 5

Prévoir un budget

Étape 6

Évaluer vos résultats

Aide-mémoire

Établir un plan de formation

La formation des employés est un facteur de succès incontournable et assure une meilleure adhésion au projet. Celle-ci doit être récurrente et ne doit pas uniquement se faire en début de projet. Réalisez un plan de formation pour transmettre à vos employés une information uniforme et mettre l'accent sur les pratiques que vous jugez primordiales. Ce plan vous permettra de prioriser des actions en fonction du temps et du budget dont vous disposez.

Voici quelques conseils pour vous aider dans la planification de votre plan de formation :

- Informez vos employés suffisamment à l'avance du début prévu de la collecte. Eux aussi doivent se préparer psychologiquement, car leur routine sera modifiée.
- « Une image vaut mille mots ». Affichez des pictogrammes sur les contenants de collecte. Il est recommandé de mettre une liste comportant deux colonnes : les matières acceptées et refusées.
- Diffusez des dépliants ou des affichettes détaillant les matières acceptées et refusées aux endroits clés dans votre entreprise : vestiaire, babillard, salle des employés, etc.
- N'hésitez pas à faire appel à des acteurs externes pour offrir la formation : votre municipalité, un consultant, un organisme à but non lucratif, un conférencier, etc. Une courte vidéo sur le tri des matières peut aussi être un outil utile.
- Si votre milieu connaît un taux de roulement élevé, prévoyez intégrer cette formation dès la première journée de travail des nouveaux employés.
- Profitez d'un événement annuel ou périodique où sont rassemblés vos employés pour mettre à jour les notions de tri (recyclage, déchets, matières organiques, dons alimentaires, etc.). Peut-être que plusieurs d'entre eux partagent les mêmes questionnements. Profitez-en pour leur faire part des résultats obtenus.

- Dites à vos employés où trouver des informations portant sur la nouvelle collecte, comme les matières acceptées et refusées ainsi que les jours de collecte (intranet, babillard, personnes-ressources, etc.).
- Le suivi et l'accompagnement sont essentiels. Envisagez des visites régulières des départements afin de constater si la collecte se déroule correctement et informez-vous auprès des employés à savoir s'ils disposent de tous les outils nécessaires pour y participer.



Le contexte

Étape 1

S'engager fermement

Étape 2

Connaître vos matières organiques à gérer

Étape 3

Établir une entente de collecte ou gérer sur place

Étape 4

Planifier la collecte à l'interne

Étape 5

Prévoir un budget

Étape 6

Évaluer vos résultats

Aide-mémoire



Prévoir un budget

Le contexte

Étape 1

S'engager fermement

Étape 2

Connaître vos matières organiques à gérer

Étape 3

Établir une entente de collecte ou gérer sur place

Étape 4

Planifier la collecte à l'interne

Étape 5

Prévoir un budget

Étape 6

Évaluer vos résultats

Aide-mémoire


Repenser l'ensemble des collectes

Afin de viser des économies potentielles, il faut repenser l'ensemble de vos collectes et de vos contrats, le cas échéant. Envisagez de :

- Diminuer le nombre de levées de déchets;
- Réviser si possible le contrat de collecte pour inclure les déchets, matières recyclables et MO;
- Réutiliser des poubelles en contenants pour les matières organiques;
- Réduire la grosseur de votre conteneur à déchets.

Le coût de collecte et de transport de chaque matière dépend des quantités générées, de la distance à parcourir jusqu'au site de traitement ou d'élimination et des tarifs chargés par ces sites.

Planifier des postes budgétaires

Dans l'élaboration de votre budget, prenez soin de faire la liste des dépenses qui seront nécessaires en amont de l'implantation de la collecte, mais également de celles qui risquent d'être récurrentes, comme l'achat de sacs, le cas échéant. Certaines dépenses sont récurrentes et sont indiquées par le symbole .




Sachez que les équipements de collecte des matières organiques se brisent plus souvent que les autres bacs en raison du poids plus important de ces matières. Prévoyez-le au budget.

Voici des exemples de postes budgétaires à prévoir, selon votre besoin :

Collecte des matières organiques

- Frais de collecte, de transport et de traitement 
- Frais de nettoyage 
- Frais de déemballage 


Achat de matériel

- Bacs roulants ou conteneur
- Broyeur, composteur sur site, déshydrateur
- Contenants de tri intérieur
- Produits nettoyants et boyau d'arrosage 
- Neutralisant d'odeurs 
- Sacs en papier ou en plastique compostables certifiés 


Aménagement des lieux d'entreposage des contenants

- Aménagement d'une salle réfrigérée ou d'une salle ventilée vers l'extérieur
- Sécurisation des lieux à l'aide de rampes d'accès
- Aménagement d'une chute à matières organiques de l'intérieur vers l'extérieur




Formation et activités de sensibilisation auprès des employés

- Impression d'affiches d'information
- Création de matériel de sensibilisation (affiche, capsule vidéo, etc.)
- Modification du guide de formation de l'employé
- Séances d'information sur le tri des matières 



Diffusion d'information auprès de vos clientèles

- Impression d'affiches d'information
- Production d'un communiqué annonçant le lancement de votre projet
- Production d'un communiqué diffusant les résultats obtenus 

Entretien ménager et main-d'œuvre additionnelle

- Temps du porteur de projet 
- Temps de l'employé attiré à l'entretien 
- Temps de l'employé responsable du suivi de la performance 

Mesure de la performance

- Réalisation d'une caractérisation
- Services rendus par un consultant
- Adhésion à une certification 
- Logiciel de suivi 

Le contexte

Étape 1

S'engager fermement

Étape 2

Connaître vos matières organiques à gérer

Étape 3

Établir une entente de collecte ou gérer sur place

Étape 4

Planifier la collecte à l'interne

Étape 5

Prévoir un budget

Étape 6

Évaluer vos résultats

Aide-mémoire



Évaluer vos résultats

Le contexte

Étape 1

S'engager fermement

Étape 2

Connaître vos matières organiques à gérer

Étape 3

Établir une entente de collecte ou gérer sur place

Étape 4

Planifier la collecte à l'interne

Étape 5

Prévoir un budget

Étape 6

Évaluer vos résultats

Aide-mémoire

Le suivi d'indicateurs, que ce soit sur les quantités ou la qualité des matières collectées, permet de :

- suivre le progrès de votre programme et de vous assurer que vous êtes sur la bonne voie pour atteindre vos objectifs;
- identifier où il est possible de vous améliorer;
- obtenir une reconnaissance.

Les données issues des mesures de ces indicateurs peut être transmise par vos fournisseurs de services (transporteur et site de traitement), mais également par des employés.

Consultez vos données de façon régulière. Ainsi, si vous observez une baisse des quantités récupérées ou une hausse du taux de matières indésirables, vous pourrez rectifier la situation rapidement, en offrant de nouveau une formation sur le tri optimal des matières à vos employés ou encore en sensibilisant davantage vos clients.

Ces résultats sont aussi un excellent outil pour démontrer l'importance de la démarche à la direction et pour stimuler la motivation de vos employés et de vos clients. N'hésitez pas à les diffuser !

Créer un outil de suivi maison

Il est possible de vous créer un outil maison pour suivre en continu l'évolution de vos quantités, par exemple en utilisant le logiciel Excel. Vous pourriez entrer manuellement les dates de collecte, les quantités de matières organiques collectées et les taux récupérés (quantité de matières récupérées par rapport à la quantité générée).

Si vous souhaitez plutôt obtenir un portrait précis à un moment donné, vous pourriez faire une caractérisation périodique (réalisée à l'interne ou par un consultant). Si vous avez procédé à une caractérisation en début de projet, vous pourrez comparer vos données avec celles de départ afin de déterminer votre performance. Cet exercice vous permettra de constater le fruit de vos efforts ou de mettre en place des actions, le cas échéant.

Acheter un outil de suivi

Des firmes de consultants et OBNL offrent des outils de suivi personnalisés adaptés à votre secteur. Ils sont faciles d'utilisation et permettent bien souvent d'automatiser la saisie et de consulter vos données en ligne. Ces logiciels peuvent permettre d'analyser vos données et créer des rapports de suivi moyennant certains frais (Metrio, Intellex, Re-Track, etc.).

Obtenir une reconnaissance

Une saine gestion de vos matières résiduelles peut vous rendre admissible à une attestation ou à une certification. Vos statistiques témoignant de la réussite de votre programme vous seront demandées.

Transmettre vos résultats ou mieux, votre attestation à vos pairs, vos fournisseurs, vos employés, vos clients, voire votre conseil d'administration, par le biais de votre rapport annuel ou des rapports trimestriels peut servir à encourager tous ceux qui participent de près ou de loin à cet effort collectif.

Le programme ICI on recycle+ de RECYC-QUÉBEC



Le [programme ICI on recycle+](#) (IOR+) de RECYC-QUÉBEC vise à reconnaître les efforts des ICI qui ont implanté des mesures exemplaires de gestion des matières résiduelles, sans égard au secteur d'activités.

Au-delà de la reconnaissance, le programme a été conçu pour aider les entreprises à améliorer leurs pratiques de gestion des matières résiduelles. L'adhésion à l'attestation offre un accès à une démarche méthodique et progressive, à des exemples de mesures à mettre en place (plus de 80 mesures proposées), à des outils pratiques (gabarits, calculateurs, fiches d'information, etc.) et à un service d'accompagnement offert par l'équipe IOR+.

Le contexte

Étape 1

S'engager fermement

Étape 2

Connaître vos matières organiques à gérer

Étape 3

Établir une entente de collecte ou gérer sur place

Étape 4

Planifier la collecte à l'interne

Étape 5

Prévoir un budget

Étape 6

Évaluer vos résultats

Aide-mémoire

Aide-mémoire

Étape 1: S'engager fermement

- Obtenez l'appui de la direction _____
- Identifiez le porteur de projet _____
- Incluez les employés touchés par le projet dans la prise de décision _____
- Identifiez les rôles et responsabilités de chacun _____

Étape 2: Connaître vos matières organiques à gérer

- Calculez la quantité de matières organiques générée sur une période donnée (en utilisant une des trois méthodes) _____
- Identifiez les catégories de matières générées (ex.: résidus alimentaires, emballages compostables, résidus verts) _____
- Déterminez où sont générées les matières dans votre organisation _____
- Ciblez des objectifs et mettez en place des indicateurs pour les mesurer _____

Étape 3: Établir une entente de collecte ou gérer sur place

Joindre une collecte municipale ou établir une entente de collecte avec un fournisseur de services

- Dressez la liste des services que vous souhaitez obtenir de votre fournisseur de collecte _____
- Posez des questions aux fournisseurs sur les équipements, les fréquences de collecte, les services supplémentaires, les coûts _____
- Déterminez si vous utiliserez ou non des sacs de papier ou de plastique compostables certifiés _____
- Sollicitez des soumissions auprès de fournisseurs de collecte _____

Gérer sur place

- Déterminez l'emplacement où sera installé le composteur _____
- Allez chercher les autorisations nécessaires, le cas échéant _____
- Choisissez un composteur adapté à vos besoins _____

Étape 4: Planifier la collecte à l'interne

- Faites l'acquisition de matériel _____
- Aménagez les lieux (installation d'une salle réfrigérée, chute vers un conteneur extérieur, lève-bac), le cas échéant _____
- Réorganisez les contenants de collecte (matières organiques, matières recyclables, déchets) _____
- Offrez de la formation à vos employés et rassurez-les _____

Étape 5: Prévoir un budget

- Révisez votre besoin par rapport aux équipements et collectes des déchets _____
- Déterminez vos postes budgétaires _____
- Anticipez les dépenses récurrentes _____

Étape 6: Évaluer vos résultats

- Mesurez vos indicateurs pour faire le suivi de l'atteinte de vos objectifs _____
- Rectifiez le tir en ce qui concerne vos pratiques, le cas échéant _____
- Faites reconnaître vos efforts en allant chercher une attestation, une certification ou en participant à un concours _____
- Communiquez vos résultats auprès de vos parties prenantes _____

Le contexte

Étape 1

S'engager fermement

Étape 2

Connaître vos matières organiques à gérer

Étape 3

Établir une entente de collecte ou gérer sur place

Étape 4

Planifier la collecte à l'interne

Étape 5

Prévoir un budget

Étape 6

Évaluer vos résultats

Aide-mémoire



Vous avez des commentaires ?

N'hésitez pas à nous en faire part. Écrivez-nous : mo@recyc-quebec.gouv.qc.ca

Pour obtenir ce document en version accessible, contactez-nous via :

LIGNE INFO-RECYC

info@recyc-quebec.gouv.qc.ca

Sans frais : 1 800 807-0678

Région de Montréal : 514 351-7835

ISBN : 978-2-550-89152-9

Dépôt légal – Bibliothèque et archives nationales du Québec

Date de publication : 1^{er} juin 2021